RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
DINEPA
Direction Nationale
de l'Eau Potable
et de l'Assainissement

Avis Demande de Propositions
Travaux et Services d'Exploitation

T-AOI-NO. 02-05/26: HT-AF-WSS-567620-CW-RFB

PAYS	:	**HAITI**
NOM DU PROJET	:	**EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT RURAL, RESILIENT, DURABLE ET DECENTRALISE (EPARRDD)**
DON	:	**IDA E1700**
NOM DU MARCHE	:	**TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET SERVICES D'EXPLOITATION DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SAEP) D'ANSE-ROUGE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE**
NO REFERENCE	:	**T-AOI-NO. 02-05/26: HT-AF-WSS-567620-CW-RFB**

1. La **Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)** Organisme Autonome placé sous la tutelle du Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications, a reçu un don de l'International Development Association (IDA) pour financer le Projet « **EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT RURAL, RESILIENT DURABLE ET DECENTRALISE (EPARRDD)** » et à l'intention d'utiliser une partie de ce don, pour effectuer des paiements au titre du Marché «**TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET SERVICES D'EXPLOITATION DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SAEP) D'ANSE-ROUGE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE**».

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI).

3. La **Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA),** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux de construction et de services d'exploitation extension du système d'alimentation en eau potable (SAEP) d'Anse-Rouge dans le département de l'Artibonite.

4. La procédure sera conduite par mise en **concurrence internationale** en recourant à une demande de proposition (DP) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) – septième édition septembre 2025 » disponible sur www.worldbank.org/procure, et ouvert à tous les proposants de pays éligibles.

5. Les proposants éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de Passation et d'Exécution des Marchés (DPEM) de la DINEPA de 9h00 AM à 4h00 PM du lundi au vendredi : passation.marches@dinepa.gouv.ht jerome.millard@dinepa.gouv.ht ; lindsaylabissiere.louisy@dinepa.gouv.ht; www.dinepa.gouv.ht et prendre connaissance du dossier de demande de propositions à l'adresse suivante : 11, Rue Borno, Pétion-Ville, Haïti

6. Le Dossier de demande de propositions en français peut être acheté par tout Proposant intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **Quinze mille et 00/100 gourdes haïtiennes (15,000.00 HTG) ou Cent dollars et 00/100 américains (100.00 USD). Le paiement sera effectué par chèque de direction ou par chèque certifié émis à l'ordre de la "Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement" (DINEPA).** Le dossier de demande de propositions sera remis sur support USB.

7. Un processus de DP en une étape, deux enveloppes sera utilisé, et la Proposition comportera : (i) la Partie Technique, sans référence aux prix ; et (ii) la Partie Financière, telle que détaillée dans le Dossier de Demande de Propositions. Les Parties Techniques et Financières de la Proposition seront remises simultanément dans deux enveloppes distinctes.

8. La Proposition, tant la Partie Technique que la Partie Financière, doit être remise à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 01 octobre 2026 à 12 :00 PM**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration de la date et heure limite de remise des offres sera rejetée. La Partie Technique des Propositions sera ouverte publiquement en présence des représentants désignés des Proposants et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse : **numéro 11, Rue Borno, Pétion-Ville, Haïti, le 01 octobre 2026 à 12 :30 PM.** La Partie Financière restera non ouverte et sera conservée en lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la deuxième ouverture publique de la Partie Financière, après l'évaluation de la Partie Technique des Propositions.

9. Toutes les propositions doivent comprendre une Déclaration de garantie de propositions conformément au modèle de garantie de propositions se trouvant à la section IV (Formulaire de soumission) du présent DP.

10. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation des Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation de la Propriété Effective tel qu'il est inclus dans le document de demande de proposition.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction de Passation et d'Exécution des Marchés (DPEM)

Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)
Adresse : **11, Rue Borno**
Ville : **Pétion – Ville**
Pays : **Haïti**
Code Postal : **HT 6143**
Téléphone : **(509) 3170-5517**
Adresse électronique : passation.marches@dinepa.gouv.ht ; lindsaylabissiere.louisy@dinepa.gouv.ht
jerome.millard@dinepa.gouv.ht

Théophil OSTHNVIL
Directeur Général

DIRECTION NATIONALE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT
DINEPA
HAITI